



COMMUNIQUÉ DE L'ADLPF

Visitez notre site : <https://www.libre-penseur-adlpf.com>

- COMMUNIQUÉ DU 15 OCTOBRE 2020 -

COMMUNIQUÉ CONTRE LE CLASSEMENT DU SACRÉ-COEUR AU REGISTRE DES MONUMENTS HISTORIQUES

L'ADLPF s'oppose catégoriquement à ce que le Sacré-Cœur, ce monument réactionnaire et laid qui défigure la colline de Montmartre, soit classé monument historique.

Après la clériquie, l'expiation !

Ce gouvernement n'en loupe pas une pour souligner à quel point il est anti républicain, réactionnaire et cul-béni. S'en offusquer n'est que piètre consolation.

À quelques mois du 150^e anniversaire de la Commune de Paris, la commission régionale du patrimoine et de l'architecture d'Ile-de-France vient d'inscrire aux monuments historiques, avec le soutien de Madame Bachelot, ministre de la Culture, cet emblème architectural clérical et réactionnaire de triste mémoire.

C'est une provocation gouvernementale en bonne et due forme.

La basilique du « Vœu national » avait dès 1870 pour objectif avéré d'expier la « déchéance morale » provoquée par les révolutions égrenées depuis 1789. Après 1871, s'y ajoute, dans l'opinion dominante, l'expiation de la Commune de Paris déclenchée le 18 mars 1871 sur la butte Montmartre. Il est écrit en lettres dorées au-dessus du chœur : « Gallia poenitens » (la France repentante) ... sans commentaire !

Le pain de sucre de la butte est donc tout à la fois le signe tangible de « l'ordre moral » voulu par l'Assemblée monarchiste élue en février 1871, le symbole par excellence de « l'anti-Commune » et surtout cette mainmise dominante, offerte à la vue, de l'emprise que l'Église catholique veut avoir sur la société... Il ne lui suffit pas que des millions soient déversés sur Notre Dame, il lui faut aussi renforcer le Sacré-Cœur

Quand on pense à la place au rabais offerte à la statue du Chevalier de la Barre et au square Louise Michel, ce n'est pas la pitoyable consolation de Madame Hidalgo qui argue que le square Louise Michel attenant à la basilique sera également inclus dans le classement qui nous rassure. Madame Hidalgo soit dit en passant qui a participé à la bénédiction archiépiscopale du 9 avril 2020.

Belle évacuation de la mémoire populaire par une élue de gauche...

Séparatisme versaillais

C'est avec morgue et revanchisme social que les autorités de la nation décident de valoriser ce monument, symbole de l'ordre moral et de la réaction la plus cléricale. C'est par le classement du Sacré-Cœur, acte volontairement politique et symbolique, que la droite versaillaise, qui s'est construite sur la détestation de la Commune, renouvelle son opprobre contre les Communards, c'est pour elle continuer les massacres de la semaine sanglante...

Ce séparatisme de classe, le régime actuel l'assume pleinement, alors que le 29 novembre 2016, l'Assemblée nationale a voté une résolution pour réhabiliter les Communardes et Communards condamnés, et demandé que des efforts soient consentis pour faire connaître les réalisations et les valeurs de la Commune.

On salue une nouvelle fois les bourreaux et l'on crache une nouvelle fois sur les victimes. Sans doute des arrière-pensées sont-elles à l'œuvre pour aller chercher l'électorat le plus conservateur et cela s'inscrit-il dans l'offensive de réduire la laïcité et de redonner du pouvoir aux églises.

Une forfaiture de plus pour affaiblir la République !